

SABLÉ – SUR – SARTHE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Rapport de présentation du Budget Principal

SOMMAIRE

	Page
I - SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2023.....	3
II - RÉSULTATS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	6
- Dépenses de fonctionnement	6
- Recettes de fonctionnement.....	8
III - RÉSULTATS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10
- Dépenses d'investissement	10
- Recettes d'investissement	13
IV - RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS.....	14
V - RESTES A RÉALISER - DÉPENSES ET RECETTES.....	14

I - SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2023

Le résultat final de l'exercice 2023 s'élève à + **2 203 851,09 €** et se décompose en 2 parties.

Dans ce résultat, celui propre à l'exercice s'élève à - **572 472,26 €** et correspond à celui des deux sections de fonctionnement (+ 2 195 938,79 €) et d'investissement (- 2 768 411,05 €).

Le résultat d'investissement précité (- 2 768 411,05 €) s'obtient en ajoutant au résultat apparent 2023 qui s'élève à - 2 578 203,36 € (sans le compte 1068), les résultats reportés ① du 31 décembre 2022 pour + 752 078,25 € et en déduisant ensuite le résultat net des restes à réaliser au 31 décembre 2023, soit - 942 285,94 € nets.

Avec le résultat antérieur de fonctionnement repris pour + **2 776 323,35 €**, le résultat final au 31 décembre 2023 s'élève donc à + **2 203 851,09 €** (soit 2 195 938,79 € - 2 768 411,05 € + 2 776 323,35 €).

A - Résultat de l'exercice 2023 - 572 472,26 €

Résultat de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement de 2023	- 15 760 745,43 €
Recettes de l'exercice	+ 17 956 684,22 €
Résultat propre à l'exercice 2023	+ 2 195 938,79 €

Résultat d'Investissement

Dépenses d'investissement de 2023	- 4 886 170,82 €
Recettes de l'exercice (hors compte 1068).....	+ 2 307 967,46 €
Soit un résultat apparent de	- 2 578 203,36 €
Affectation du résultat 2022 en 2023 au compte 1068	+ 140 188,90 €
Report des résultats antérieurs (compte 001).....	+ 611 889,35 €
<u>Prise en compte des résultats reportés de 2022</u> :.....	+ 752 078,25 €
donnant un résultat provisoire de	- 1 826 125,11 €

En investissement, le véritable bilan est obtenu avec le résultat des restes à réaliser nets au 31 décembre 2023.

Balance des restes à réaliser (Dépenses – Recettes)	- 942 285,94 €
Résultat propre à l'exercice 2023	- 2 768 411,05 €

① (l'affectation du résultat de 2022 constaté en 2023 au compte 1068 s'élève à + 140 188,90 € et le report du compte 001 s'élève à + 611 889,35 €, ces deux sommes ayant permis de mettre le résultat d'investissement 2022 à zéro, comme chaque année).

B - Résultat antérieur net +2 776 323,35 €

Il s'agit du seul résultat reporté de 2022 de la section de fonctionnement, soit 2 776 323,35 €.

Pour mémoire, le résultat reporté de 2022 de la section d'investissement est égal à zéro.

Résultat net des restes à réaliser 2022	- 752 078,25 €
Affectation du résultat 2022 au compte 1068	+ 140 188,90 €
Report des résultats antérieurs (compte 001).....	+ <u>611 889,35 €</u>
<u>Prise en compte des résultats reportés de 2022</u>	+ 752 078,25 €
= Résultats reportés d'investissement de 2022	0,00 €

C - Résultat global au 31 décembre 2023..... + 2 203 851,09 €

La décomposition du résultat 2023 est donc la suivante :

En fonctionnement

Résultats 2023.....	+ 2 195 938,79 €
Résultat antérieur au 31 décembre 2023.....	+ 2 776 323,35 €

Soit un résultat total en fonctionnement de	+ 4 972 262,14 €

En Investissement

Résultat d'investissement de 2023.....	- 1 826 125,11 €
Résultat net des restes à réaliser 2023	- 942 285,94 €

Soit un résultat total en investissement de	- 2 768 411,05 €

Soit un résultat final de	+ <u>2 203 851,09 €</u>
----------------------------------	--------------------------------

Le tableau suivant récapitule les montants précédents et fait apparaître distinctement les opérations réelles de 2023.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023 (N)			
- Ecritures Réelles	a1 - 14 484 416,49	g1 17 898 098,09	3 413 681,60
- Ecritures d'Ordre	a2 - 1 276 328,94	g2 58 586,13	- 1 217 742,81
TOTAL FONCTIONNEMENT (hors 002)	A - 15 760 745,43	G 17 956 684,22	1 2 195 938,79
2 - REPORTS DE L'EXERCICE 2022 (N-1)			
- Résultat antérieur de Fonctionnement (compte 002)	C -	I 2 776 323,35	2 2 776 323,35
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 15 760 745,43	20 733 007,57	= 4 972 262,14
3 - SECTION D'INVESTISSEMENT 2023 (N)			
- Ecritures Réelles	b1 - 4 825 352,69	h1 1 029 406,52	} - 2 578 203,36
- Ecritures d'Ordre	b2 - 60 818,13	h2 1 278 560,94	
- Affectation du Résultat N-1 (compte 1068)	b3 -	h3 140 188,90	140 188,90
TOTAL INVESTISSEMENT (hors 001)	B - 4 886 170,82	H 2 448 156,36	3 - 2 438 014,46
4 - REPORTS DE L'EXERCICE 2022 (N-1)			
- Résultat reporté en Investissement (compte 001)	D -	J 611 889,35	4 611 889,35
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT	- 4 886 170,82	3 060 045,71	= - 1 826 125,11
5 - RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023 (N)	- 20 646 916,25	23 793 053,28	5 3 146 137,03
TOTAL = Réalisations + Résultats (antérieur et reporté)			

6 - RESTES A RÉALISER AU 31 DÉCEMBRE 2023			
- Fonctionnement	E -	K -	-
- Investissement	F - 1 649 901,56	L 707 615,62	- 942 285,94
RESTES A RÉALISER 2023	- 1 649 901,56	707 615,62	6 - 942 285,94

7 - RÉSULTAT GLOBAL FIN 2023 (N)			
- Fonctionnement	2 - 15 760 745,43	2 20 733 007,57	4 972 262,14
- Investissement	B+D+F - 6 536 072,38	H+L 3 767 661,33	- 2 768 411,05
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2023	- 22 296 817,81	24 500 668,90	7 2 203 851,09

Pour information : Utilisation des résultats de fin 2022 en 2023

<i>en investissement</i>			
8 - RESTES A RÉALISER AU 31 DÉCEMBRE 2022	- 1 339 038,15	586 959,90	8 - 752 078,25
9 - FINANCEMENT PAR LES RÉSULTATS REPORTÉS			
- Affectation du résultat N-1 (compte 1068)	-	140 188,90	
- résultat d'investissement (compte 001)	-	611 889,35	
INCIDENCE SUR RÉSULTAT DE 2023	- 1 339 038,15	752 078,25	9 752 078,25
		1 339 038,15	= -
<i>en fonctionnement</i>			
10 - RÉSULTAT ANTÉRIEUR UTILISÉ sur 2023			
- Section de Fonctionnement hors résultat antérieur (compte 002)	A - 15 760 745,43	G 17 956 684,22	2 195 938,79
- Section d'Investissement	B+D+F - 6 536 072,38	H+J+L 3 767 661,33	- 2 768 411,05
INCIDENCE SUR RÉSULTAT DE 2023	- 22 296 817,81	21 724 345,55	10 - 572 472,26
(Solde : 2 776 323,35 -572 472,26) = 2 203 851,09 de résultat global à fin 2023			

II - RÉSULTATS du FONCTIONNEMENT

A - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT..... - 15 760 745,43 €

Les dépenses de fonctionnement enregistrent à la fois :

- les dépenses de gestion (87,97 %) parmi lesquelles on trouve notamment les frais généraux, les charges de personnel, les subventions et participations versées.

- les dépenses financières, les charges exceptionnelles, les provisions pour dépréciation de créances et les dotations aux amortissements.

1) Les dépenses de gestion s'élèvent à - **13 865 202,21 €**

1-1) Les frais généraux (Chapitre 011) - 5 074 828,07 €

Les frais généraux représentent 36,41 % des dépenses de gestion et sont détaillés dans le document « édition M14 » - III A1 – Section de fonctionnement - Détail des dépenses.

Les charges ont été inférieures aux prévisions budgétaires et le taux de réalisation de ces charges ressort à 88,58 %.

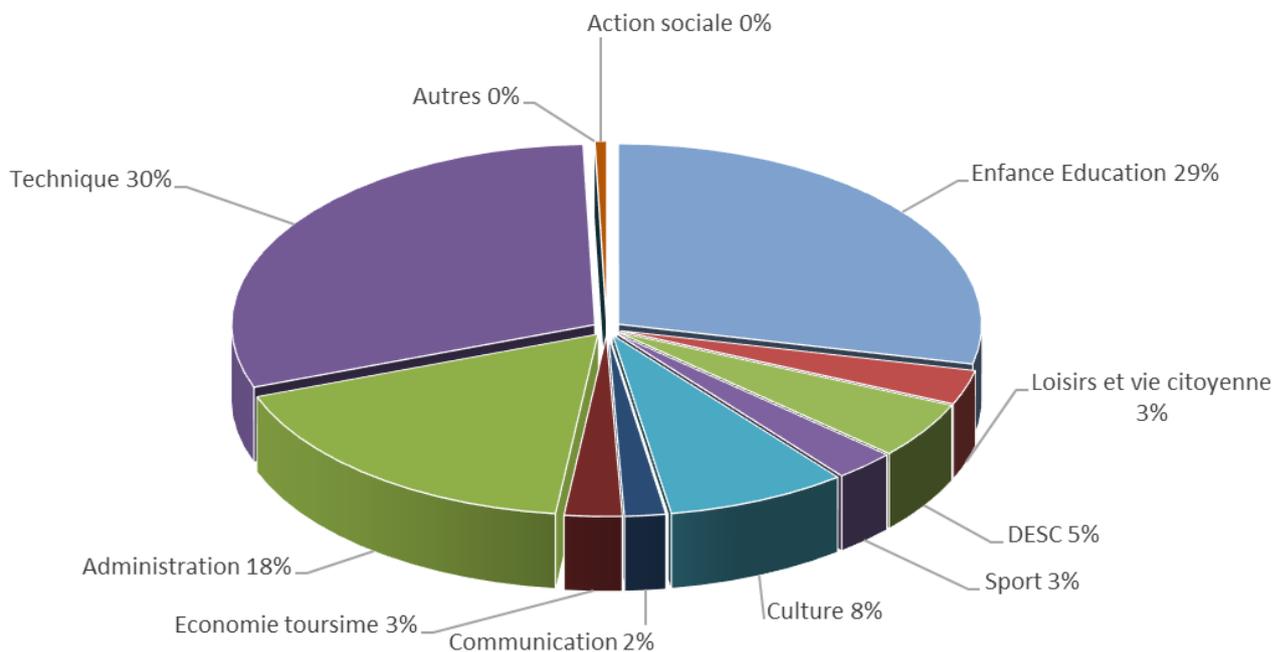
1-2) Les Charges de personnel (Chapitre 012) - 6 150 782,50 €

Les charges de personnel représentent 44,36 % des dépenses de gestion (cf détail dans le document M14) et le taux de réalisation ressort à 99,57 % du budget (avec la décision modificative de crédits).

Les charges comprennent 53 946,86 € de personnels extérieurs qui comprennent des remboursements de charges de personnels à la Communauté de communes pour 21 920,00 €.

Le graphique suivant indique la répartition des charges de personnel par secteur :

Frais de personnel 2023 (6,2 M€)



1-3) Les reversements sur produits fiscaux (Chapitre 014) - 342 466,00 €

Il s'agit pour 341 361,00 € de la charge du F.P.I.C (Fonds de Péréquation Intercommunale et Communal).

1-4) Les Subventions & Contributions (Chapitre 65) - 2 297 125,64 €

Les subventions et contributions représentent 16,57 % des dépenses de gestion et sont détaillées également dans le document M14 (III A1 – Section de fonctionnement - Détail des dépenses). Les charges sont inférieures de 2,21 % aux prévisions car le taux de réalisation est de 97,79 %.

Ce chapitre de dépenses comprend notamment :

- les subventions aux associations (compte 6574).....	- 1 300 291,36 €
- la subvention au C.C.A.S (compte 657362)	- 525 000,00 €
- les subventions aux écoles privées (6558).....	- 222 380,24 €

soit un sous-total représentant 89,14 % de ce poste pour - 2 047 671,60 €

2) Les charges financières (Chapitre 66) s'élèvent à - **611 578,39 €**

Les Charges financières sont aussi détaillées dans l'édition M14. Le taux moyen d'intérêt de la dette (sur le capital restant dû au 31/12/2023) est de 3,12 % contre 3,18 % l'an passé.

2-1) Les intérêts d'emprunts - **552 701,47 €**

Il s'agit des intérêts payés en 2023 pour 575 976,11 € et des intérêts courus et non échus - 23 274,64 €.

2-2) Les autres charges financières - **58 876,92 €**

Il s'agit des frais financiers payés dans le cadre du PPP – Éclairage Public.

3) Les charges exceptionnelles (comptes 67) s'élèvent à - **2 561,71 €**

Il s'agit essentiellement de réductions ou d'annulations de titres sur exercices antérieurs.

4) Les dotations aux provisions pour dépréciations (compte 6817) s'élèvent à - **5 068,18 €**

Il s'agit d'écritures semi-budgétaires pour constater les provisions pour des dépréciations de créances.

5) Les dotations aux Amortissements (compte 6811) - **1 144 269,73 €**

Il s'agit des amortissements annuels sur les immobilisations dont les fonds de concours versés

6) Les autres écritures d'ordre (comptes 675 et 6761)..... - **132 059,21 €**

Il s'agit notamment des sorties d'éléments d'actif : cessions de bâtiments, de terrains, de véhicules et matériels (cf points 7 et 8 des recettes d'investissement).

(Les points 5 et 6 se retrouvent au point 5, 6 et 8 des recettes d'investissement).

B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT + 20 733 007,57 €

Les recettes de fonctionnement enregistrent à la fois les recettes de gestion (84,84 %), les recettes financières, exceptionnelles, les écritures d'ordre ainsi que le résultat antérieur.

1) Les recettes de gestion s'élèvent à 17 589 949,37 €

1-1) Les produits d'exploitation (Chapitre 70) 1 874 587,38 €

Les produits d'exploitation représentent 10,66 % des recettes de gestion et sont détaillés dans le document « édition M14 » - III A2 - Section de fonctionnement – Détail des recettes.

Ils comprennent les produits suivants :

- les produits perçus par les services (comptes 706) 704 154,42 €
dont 481 515,76 € pour les ventes de repas (Restaurants scolaires, Office Reverdy)

- les autres produits 51 512,29 €

- les remboursements de frais (comptes 708)..... 1 118 920,67 €

qui comprennent les refacturations de charges de personnels pour 733 926,02 €, essentiellement à la Communauté de communes de Pays sabolien (309 079,00 € à la nature 70846) et les refacturations aux associations dans le cadre des subventions compensatrices (424 847,02 à la nature 70848).

1-2) Les produits fiscaux (Chapitre 73) 11 843 258,50 €

Ils représentent 67,33 % des recettes de gestion et sont également détaillés dans le document M14.

Ils comprennent notamment :

- les impôts locaux (3 taxes)..... 3 606 725,00 €
dont 3 424 275 € pour la Taxe Foncière bâtie à la charge des propriétaires (particuliers et entreprises)

- l'attribution de compensation de la Communauté de communes 7 109 776,00 €
soit 6 842 276 € prévu au BP 2023 plus 267 500 € suite à la réorganisation intervenue au 1^{er} octobre.

1-3) Les participations et subventions reçues (Chapitre 74) 3 373 601,04 €

Elles représentent 19,18 % des recettes de gestion et sont détaillées dans le document M14.

Elles comprennent notamment la Dotation forfaitaire (de la DGF) pour 320 743,00 €, la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) 562 097,00 € ainsi que les compensations fiscales pour 1 919 092,00 € (suite à l'exonération fiscale, depuis 2021, de 50 % des bases des entreprises industrielles).

1-4) Les autres produits de gestion (Chapitre 75)..... 429 517,25 €

Les autres produits représentent 2,44 % des recettes de gestion et sont détaillés dans l'édition M14.

Il s'agit des revenus des immeubles pour 429 456,23 €, dont 96 030,28 € à la Communauté de communes du Pays sabolien et 73 303,44 € à la société Grandy Technicast.

1-5) Les atténuations de charges (Chapitre 013)..... 68 985,20 €

Les atténuations de charges sont détaillées dans le document « édition M14 » - III A2 - Section de fonctionnement – Détail des recettes, et représentent 0,39 % des recettes de gestion.

Il s'agit essentiellement de remboursements sur rémunérations (maladies, accidents du travail,..) pour 68 975,20 €, le fonds de compensation du supplément familial n'ayant pas encore été encaissé.

2) Les recettes financières (Chapitre 76) s'élèvent à 212,10 €

Il s'agit principalement des intérêts des parts sociales de la Caisse d'Epargne.

3) Les Produits exceptionnels (comptes 77) pour 366 522,75 €

3-1) Les recettes réelles 307 936,62 €

Il s'agit pour 188 670 € de cessions de biens immeubles (Commerce de proximité à Montreux au 37 avenue André Cerisay, d'une propriété rue de la Chartrie et de terrains,).

3-2) Les écritures d'ordre 58 586,13 €

Il s'agit d'écritures enregistrées dans le compte 777 (pour 43 526,92 €) et dans le compte 7761 (pour 15 059,21 €)

4) Les reprises de provisions (Chapitre 78) pour Néant

5) Le résultat antérieur (nature 002) pour 2 776 323,35 €

Il s'agit du résultat constaté au 31 décembre 2022, qui a été reporté en fonctionnement au Budget 2023.

III - RÉSULTATS de l'INVESTISSEMENT

A - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - **4 886 170,82 €**

Les dépenses d'investissement comprennent le remboursement en capital de la dette, les dépenses d'équipement (matériel et travaux), les participations, diverses dépenses financières, les écritures d'ordre, ainsi que les résultats reportés.

1) Les Dépenses d'emprunts (Chapitre 16) s'élèvent à..... - **1 916 975,14 €**

Il s'agit notamment des dépenses réelles d'emprunts suivantes :

1-1) Le remboursement de la Dette en Capital pour - 1 659 614,20 €

Il s'agit des remboursements de capital d'emprunts pour :

- **1 470 101,43 €** de dette liée aux investissements publics de la commune
- **189 512,77 €** de dette dite « récupérable » (dont pour le site de la Primaudière)

1-2) La dette PPP pour - 257 360,94 €

Le remboursement de la dette du PPP (Partenariat Public Privé) en capital est enregistrée dans cette rubrique.

1-3) Les opérations de gestion de la dette pour néant

2) Les Équipements réalisés par la Ville (Chap. 20,204, 21, 23) s'élèvent à **2 579 017,53 €**

et comprennent notamment :

- les frais d'insertion, d'études et logiciels.....	123 215,98 €	}	
- les subventions d'équipement versées	142 283,16 €		
- les dépenses de matériels pour	428 296,31 €		
- les dépenses de travaux pour	1 885 222,08 €		
			- 2 579 017,53 €

Le taux de réalisation de l'équipement, compte tenu des restes à réaliser, est de 67,43 % (55,79 % l'an passé).

Les dépenses d'équipement 2023 comprennent deux parties :

- celles non individualisées en opérations	1 143 255,63 €	}	- 2 579 017,53 €
- celles <u>individualisées</u> en opérations	1 435 761,90 €		

Les dépenses non détaillées en opérations peuvent être résumées ainsi :

- logiciels, outillages, véhicules, matériels, mobiliers	574 280,88 €	}	- 1 143 255,63 €
- petits travaux neufs (service 21)	260 856,76 €		
- dépenses de maintenance (service 22)	308 117,99 €		

Quant aux opérations d'équipements, elles sont listées dans les pages 23 à 64 du document « édition M14 » (rubrique III.B3 – Opérations d'équipement – Détail des chapitres et articles) et peuvent être présentées selon ce tableau :

VILLE de SABLÉ/SARTHE

Investissement	N° opération	DÉPENSES RÉELLES				
		Budgétées	Payées	Restes à Payer	% Mandaté	% CA
Opérations - Début Travaux en 2023		BP+DM+RàR				
Hôtel de Ville (Façade)	97018	300 000		98 687	0,00%	32,90%
Périph'Nature	202302	200 000	100 372	61 687	50,19%	81,03%
Maison de l'Enfance et de la Famille	202301	180 000	11 892	157 110	6,61%	93,89%
Rénovation Énergétique de l'école St Exupéry	202202	110 000	15 312	93 354	13,92%	98,79%
Cimetière de Gastines - 1ère Tranche	202203	150 000			0,00%	0,00%
Cimetières (Reprise de concessions)	201606	140 000			0,00%	0,00%
Passerelle : Études de faisabilité	202102	148 761	60 931	70 537	40,96%	88,38%
Mobilité douce : Plan vélo	202103	295 582	201 298	41 065	68,10%	82,00%
Jardin Public (Sécurisation)	202204	179 920	165 014		91,72%	91,72%
Développement durable	202106	95 235	75 829	17 209	79,62%	97,69%
Tennis Club	202105	161 650	144 004	8 044	89,08%	94,06%
Base Canoë Kayak	201904	237 286	30 517	206 699	12,86%	99,97%
Immeuble 25 rue Pasteur (Locaux Médecins)	201704	181 332	155 758	14 819	85,90%	94,07%
Eglise Notre Dame	201602	42 000	11 348	27 233	27,02%	91,86%
Vitraux de l'église	201305	25 000		9 020	0,00%	36,08%
Écoles - Grande Maintenance (SELF5)	201306	37 000	36 800		99,46%	99,46%
Participation SH - Site de l'ex Gendarmerie	201301	160 000			0,00%	0,00%
Site de la Tussonnière	201210	555 000			0,00%	0,00%
Vidéo Protection	201101	17 000	14 518		85,40%	85,40%
	Sous Total	3 215 765	1 023 594	805 464	31,83%	56,88%
Opérations - Fin Travaux en 2023						
Micro Folie	202201	22 018	12 478		0,00%	56,67%
Smart city - Ville connectée	202111	38 700	6 852	31 848	17,71%	100,00%
Aménagement de locaux (GU, CCAS, PM...)	202110	2 084	891	1 042	42,75%	92,74%
Auto-Partage	202109	60 164	58 367		97,01%	97,01%
Parcours sportif Parc du Château	202108					
Actions Cœur de Ville	201907					
Accompagnement Cinéma et Pôle Culturel	201902	18 269	18 269		100,00%	100,00%
Bâtiments public grande maintenance	201603	228 233	142 025		62,23%	62,23%
Contrat de Partenariat (PPP)-Éclairage Public	201212	163 679	150 758	12 758	92,11%	99,90%
Faubourg Saint Nicolas	201205	42 600			0,00%	0,00%
Mises aux normes des Bâtiments (PMR)	201110	19 000	18 292		96,27%	96,27%
Programme de lutte/inondations	200407	4 237	4 237		100,00%	100,00%
	Sous Total	598 983	412 168	45 648	68,81%	76,43%
TOTAL des OPÉRATIONS		3 814 749	1 435 762	851 111	37,64%	59,95%

3) Les chapitres des participations et créances (Chapitres 26 et 27) s'élèvent à Néant

Les écritures d'ordre

4) Les subventions d'investissements (comptes 13x) s'élèvent à - **43 526,92 €**

Elles sont composées notamment des amortissements des fonds de concours, participations et subventions reçus (notamment de la Communauté de communes pour les investissements communs) et d'autres organismes, collectivités ou de tiers (exemples : pour l'acquisition de défibrillateurs, de gilets pare balles, ...).

5) Le chapitre de récupération (comptes 19x) s'élève à - **15 059,21 €**

Cela correspond essentiellement à des écritures d'ordre suite à des cessions d'éléments d'actifs (cessions de terrains, de véhicules...).

6) Les opérations d'ordre pour inventaire (chapitre 041) s'élèvent à - **2 232,00 €**

(cf point 9 page 15)

Les résultats antérieurs

7) Le résultat d'investissement reporté de 2022 (nature 001) s'élève à Néant

B - RECETTES D'INVESTISSEMENT + 3 060 045,71 €

Les recettes d'investissement enregistrent à la fois les dotations de l'État, les subventions reçues, la dette nouvelle, diverses recettes financières, les écritures d'ordre et l'affectation du résultat de l'exercice précédent.

1) Les Dotations de l'État et legs reçus (nature 1022x) s'élèvent à **390 944,65 €**

Il s'agit du FCTVA 2023 (sur la base des dépenses 2021) pour 336 269,59 € et la part de la taxe d'aménagement (75%) reçue de la Communauté de communes pour 54 675,06 €.

2) Les Subventions d'investissement reçues (Chapitre 13) s'élèvent à **342 905,42 €**

Il s'agit des participations ou subventions reçues, dont :

- de l'État	165 936,37 €
- des amendes de police	65 851,00 €
- de la Communauté de communes (Locaux Médecins).....	46 185,05 €
- de la Région des Pays de la Loire	32 230,00 €
- du Département de la Sarthe	20 000,00 €

3) Les emprunts - recettes (Chapitre 16) s'élèvent à Néant

Il n'y a pas eu d'emprunts nouveaux encaissés en 2023.

4) Les recettes diverses (Chapitre 27) s'élèvent à **295 556,45 €**

Il s'agit d'un remboursement d'avance au budget annexe de la Zac de la Pellandière pour 295 556,45 €, suite à l'avance financière de 500 000 € réalisée en 2014.

5) Les avances forfaitaires aux entreprises remboursées par celles-ci (nature 238)..... Néant

Il s'agit des remboursement des avances forfaitaires des entreprises.

Les écritures d'ordre

5) Différence sur réalisation d'immobilisation (nature 192)..... **27 000,00 €**

Il s'agit d'opérations d'ordre suite à des ventes de biens (matériels, véhicules,...).

6) Les Sorties d'éléments d'actifs (comptes 21) s'élèvent à**105 059,21 €**

Il s'agit des sorties de l'actif, pour leur valeur d'origine, des biens ayant fait l'objet de cessions (exemple de la vente du Commerce de proximité à Montreux)

8) Les Amortissements et provision (nature 28x)**1 144 269,73 €**

Il s'agit des amortissements sur les biens renouvelables (frais, logiciels, immeubles de rapport, matériels et outillages, matériels de transport, matériels de Bureau et informatique, mobilier de bureau et autres biens).

9) Les opérations d'ordre pour inventaire (chapitre 041) s'élèvent à**2 232,00 €**

(cf point 6 page 13)

Les résultats antérieurs

Le total des résultats antérieurs est de **752 078,25 €** et correspond au financement du solde des restes à réaliser constatés au 31 décembre 2022 (- 1 339 038,15 € + 586 959,90 €).

10) L'affectation du résultat de 2022 (nature 1068) s'élève à**140 188,90 €**

Il s'agit de l'affectation du résultat de l'année pour couvrir le déficit d'investissement de l'année passée.

11) Les résultats antérieurs au 31-12-2021 (nature 001) s'élèvent à**611 889,35 €**

IV - RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS

La section de fonctionnement comprend les charges et les recettes qui se rapportent à l'exercice 2023 et qui ne seront payées, ou encaissées, que sur l'exercice 2024.

L'instruction M14 (norme comptable 1997 en vigueur jusqu'en 2023) impose aux communes de rattacher les charges et les produits, dont le service est fait au 31 décembre de l'année, même si le paiement n'intervient que plusieurs mois après la clôture de l'exercice.

L'édition M14 (page n° 8 - II A2 – Présentation générale) donne le détail des charges (- 921 878,18 €) et celui des produits (+ 559 378,27 €) qui ont été rattachés à l'exercice 2023.

Il est précisé que le résultat **global** de fonctionnement tient compte de ces dépenses et recettes. Les « **réalisations** » en fonctionnement sont donc égales à : Réalisé hors rattachement + Rattachements.

V - RESTES A RÉALISER DÉPENSES ET RECETTES

L'édition M14 (pages n° 9 et 10 - II A3 – Présentation générale) indique le détail des Dépenses qui sont inscrites en restes à réaliser (- 1 649 901,56 €). Il s'agit des dépenses engagées mais qui n'ont pas encore été payées ou réalisées.

Le détail des restes à réaliser Recettes y figure aussi (+ 707 615,62 €). Il s'agit des recettes à recevoir mais qui n'ont pas encore été encaissées.

Il est précisé que le résultat **global** d'investissement tient compte de ces dépenses et recettes, quand bien même ces dépenses et recettes ne figurent pas dans les réalisations de l'exercice 2023.

Le total des résultats antérieurs d'investissement 2023 qui sont inscrits au BP 2024 est de **942 285,94 €** (2 768 411,05 € en recettes au compte 1068 et 1 826 125,11 € en dépenses au compte 001) et correspond au financement du solde des restes à réaliser constatés au 31 décembre 2023 (- 1 649 901,56 € + 707 615,62 €).